

L'Église du Congo et la politique belge

1953-1954

Controverses parlementaires au sujet d'une convention

Dans les années 1953-1954, un thème avait focalisé les débats parlementaires belges : une Convention entre la Belgique et le Saint-Siège Apostolique au sujet de l'Église au Congo Belge, signée par le Gouvernement belge en 1953, approuvée par le Parlement en 1954, mais non ratifiée par le Sénat.

Cet ouvrage retrace l'histoire de cette Convention et révèle les enjeux politiques véritables des débats parlementaires. Il s'interroge également sur la nécessité et l'opportunité, pour la Belgique et le Saint-Siège, de signer une convention au sujet d'une colonie au cours des années 1950, marquées pourtant déjà par un éveil et un désir d'émancipation politiques chez les peuples colonisés.

La controverse au sujet de la Convention de 1953 marque un tournant décisif dans les relations Église – État au Congo. L'intensité des débats parlementaires semble annoncer la fin d'une époque marquée par la place privilégiée accordée pendant longtemps à l'Église catholique au Congo. Elle annonce aussi en filigrane la difficile collaboration entre l'Église et l'État au Congo, en cas de régime politique à tendance laïque et peu favorable à l'Église catholique.



Né en 1962 en République Démocratique du Congo, **Willy Manzanza Mwanangombe** est docteur en théologie historique de l'Université de Bonn en Allemagne. Il dispense des cours sur l'histoire de l'Église et sur l'évangélisation du Congo au Grand Séminaire St. Cyprien de Kikwit et à l'Institut Supérieur Technique Catholique de Kikwit (République Démocratique du Congo).

Photographie de couverture : Église de Kangu,
République démocratique du Congo.

ISBN : 978-2-343-19626-8

12,50 €



9 782343 196268



L'Église du Congo et la politique belge 1953-1954

Willy Manzanza Mwanangombe

Willy Manzanza Mwanangombe

L'Église du Congo et la politique belge

1953-1954



Controverses parlementaires
au sujet d'une convention



Églises d'Afrique

L'Harmattan